

COMPTE-RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 11 MARS 2014

PRESENTS : Messieurs Marc CHENEVOY, Raymond CHENEVOY, Anthony GAUTHERON, Anthony GOULUT, Fernand LORNET, Gabriel MOULIN, Michel PEYPE, Jean-Marie ROSAY

Absents excusés: Diény DURAND, (Pouvoir à Raymond CHENEVOY)

Absents : Stéphane BOUVERET, Julien DURAND

SECRETAIRE: Lydie Randon

Invitée : Madame Lay, Inspecteur du Trésor Public

Le compte-rendu du Conseil municipal du 19 Février 2014 est adopté.

I° - RESULTATS 2013

Le Maire remercie Madame Lay, Inspecteur du Trésor Public de Saint Jean de Losne pour sa présence parmi nous.

1. L'état des comptes 2013 a été remis à chaque conseiller avant la réunion avec un projet de budget primitif pour 2014, en fonction des éléments en notre possession à ce jour.
2. Le Maire présente les résultats comptables de l'année 2013, qui sont comparés avec ceux du compte de gestion finalisés par le Trésor Public sous la gestion Cosoluce.

Après quelques ajustements avec la trésorerie, il ressort les états suivants :

Dépenses d'investissement réalisé 51 362.82 euros
Dépenses de fonctionnement réalisé 78 677.64 euros
Recettes d'investissement réalisé 15 568.33 euros
Recettes de fonctionnement réalisé 150 269.35 euros

Résultat de fonctionnement 135 383.90 euros
Résultat d'investissement - 35 794.49 euros

Résultat de gestion 2013 99 589.11 euros

Le résumé des états est distribué avec ce compte-rendu.



3. Le projet de budget primitif 2014 qui reste à finaliser conduit aux remarques suivantes :

Les investissements sont limités au minimum, entretien de la forêt et divers pour 13 000 euros

Les dépenses de fonctionnement sont estimées à 93 900 euros

Les recettes de fonctionnement sont estimées à 69 520 euros pour l'instant.

Il y a donc un travail de détails à effectuer pour réduire le déséquilibre entre recettes et dépenses et limiter l'utilisation des réserves avant le vote du budget en Avril 2014.

4. Commentaires de Madame Lay

Au vu de ces résultats et pour envisager l'avenir de nos finances en prenant en compte les conditions difficiles de baisse des financements publics, Madame Lay propose d'établir une étude sur les trois dernières années et une projection sur les 5 prochaines années, en envisageant les travaux indispensables à faire, tels que voiries, bois, réparations de bâtiments...

Exemple : Le nombre d'élèves augmentant, la question des écoles et du RPI n'est pas résolue, comment utiliser au mieux notre bâtiment scolaire ?

S'il y a lieu de faire un emprunt pour financer des gros travaux à venir, celui-ci se négocie entre 12 et 20 ans.

La Dotation Globale de Fonctionnement de l'état est en baisse et elle peut diminuer aussi si le niveau de fiscalité locale est trop bas; il est prudent de faire de petits réajustements régulièrement pour éviter les pénalités et avoir à réajuster brutalement. Nous ne connaissons précisément pas les critères pris en compte pour son calcul.

5. Présentation de Madame Lay sur la dématérialisation selon PES V2.

Les tests sont en cours jusqu'à début mai. Le passage en production est prévu de mai à juin pour un démarrage opérationnel en juillet.

Il est prudent d'attendre avril que la nouvelle équipe soit en place pour bénéficier de la signature électronique DGFIP gratuite.

II° - QUESTIONS DIVERSES

- Les extincteurs répartis dans le village ont été vérifiés le lundi 10 mars. Rien à signaler, sauf un extincteur à remplacer l'année prochaine.
- Un chêne a été déraciné le long de la route de St François. Lili Moulin s'est chargé de le débiter pour dégager la route. Le tronc pourrait être vendu.
- L'élagage des bordures de bois de la route de Saint-François est prévu par JL Poiffaut (Gaec du Moulin) dans les jours prochains (devis vu avec Lili Moulin pour environ 1200 euros selon la longueur à élaguer).

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19:45 heures